



Réunion du 09 Décembre 2019

Président : M. BOUGUERRA Momo

Présents : Mrs CHEUCLE Christian, GRAND René.

CONDOLEANCES

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de la maman de notre collègue René. Par ces lignes, la commission lui présente ses plus sincères condoléances ainsi qu'à sa famille.

UTILISATION DE LA TABLETTE

Nous notons que certains clubs ont des difficultés de fonctionnement de la tablette pour la programmation des matchs (équipes, joueurs, remplaçants, dirigeants etc...). Vous devez préparer vos matchs la semaine précédant le week end de la rencontre afin de finaliser les quelques modifications le jour du match. Vous devez tout mettre en œuvre afin que votre tablette fonctionne le jour de la rencontre et que toutes les données soient transmises le jour du match.

Tous les dirigeants responsables de l'utilisation de la tablette lors des matchs sont priés de prendre en photos tous les éléments nécessaires pour l'officialisation du résultat du match, sanctions disciplinaires et des blessures. Ceci afin de prévoir un éventuel dysfonctionnement ou panne de la tablette. Aucune négligence, ni excuses ne sera tolérée.

COURRIERS RECUS

Ville de St Etienne : planning des terrains du 06 au 09/12. Lu
Ville de St Etienne : planning des terrains du 10 au 12/12. Lu
OMS Firminy : planning des terrains pour la semaine 50. Lu
FC Chazelles : concerne les sanctions administratives du 08/12 en D1. Lu
AS Cuzieu : demande d'inverser la rencontre du 08/12. Noté
ES St Jean Bonnefonds : accords pour inverser les rencontres du 08/12. Noté
AS St Ferréol Gampille : demande d'arbitres assistants. Transmis à la commission des arbitres. Noté
US Villars : demande de décaler la rencontre de coupe de la Loire.
Sorbiers La Talaudière : arrêté municipal et changement de terrain pour le 08/12. Noté
Olympique du Forez : changement de terrain pour le 08/12. Noté
Riorges FC : changement de terrain pour le 08/12. Noté
US Bussièrès : demande d'inverser la rencontre du 08/12 en D4 poule D. Noté
AS St Laurent la Conche : accord pour inverser la rencontre du 08/12 en D4 poule D. Noté
DA FONTE Eve Marie : livraison du terrain synthétique Etivallière 1. En attente de l'homologation. Noté
Roannais Foot 42 : changement de terrain pour le 15/12 en D3 poule B. Noté
GONON Valérie : problème d'accès au gymnase de La Rivière. Noté
AS Chateauneuf : modifications de rencontres. Noté
US Villars : programmation de vos matchs de coupe. Noté
VSE : concerne l'évacuation des terrains de l'Etivallière à 17h00 à cause du match à risques contre le PSG.
FC St Charles Vigilante : changement d'horaire suite à la fermeture des stades de l'Etivallière. Noté
FCI St Romain le Puy : concerne l'absence de l'arbitre. Noté
Roannais Foot 42 : changement de terrain pour le 15/12 contre Villars en D1. Noté
ES Veauche : concerne la désignation d'arbitre en D1. Noté
FC Val d'Aix : changement de terrain pour le 08/12 en D4 poule C. Noté
FC Roche St Genest : changement d'horaire et de terrain pour le 15/12 en D3 poule C. Noté
FC Bonson St Cyprien : problème de FMI. Soyez vigilant. Noté
AS Portugais St Etienne : déclare forfait en D3 poule D contre Pays de Coise le 08/12. Noté
AS Portugais St Etienne : déclare forfait général en D3 poule D pour la saison 2019/2020. Noté
FC Bourguisan : déclare forfait en D5 poule G contre Ricamarie Le Montcel le 08/12. Noté
FC Genilac : déclare forfait en D5 poule G contre Sorbiers Grand Quartier le 08/12. Noté

AVIS AUX CLUBS

Les clubs de la D3 poule D sont priés de noter le forfait général du club des PORTUGAIS DE ST ETIENNE.

IMPORTANT

Tous les clubs de D3 poule A sont informés que le club de SURY LE COMTAL



souhaite jouer tous ses matchs à domicile le samedi à 19h00.

Toutefois cette demande n'ayant pas été effectuée avant le début du championnat.

Les clubs ne pouvant jouer le samedi peuvent refuser.

AVIS AUX CLUBS

Le match n°52366.1 en D3 poule C du 15 décembre : **ROCHE ST GENEST / DERVAUX se jouera sur le terrain synthétique de GRANGENEUVE à 16h00 au lieu de Louis Berger.** L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre bonne note.

Le match N° 52296.1 en D3 poule A du 15 décembre : **FINERBAL / PERREUX est inversé et devient PERREUX / FINERBAL et se jouera sur le stade de PERREUX à 14h30** et non pas à Balbigny comme indiqué par erreur. L'arbitre et les équipes sont priés d'en prendre bonne note.

Le match n°52431.1 en D3 poule D du 15 Décembre : **PORTUGAIS / ST CHAMOND est annulé suite au forfait général du club des PORTUGAIS DE ST ETIENNE.** L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre bonne note.

Le match n°52762.1 en D5 poule E du 15 Décembre : **ST CHARLES VIGILANTE / ASTREE se jouera à 13h30 au lieu de 14h30 en raison de la fermeture des stades de l'Etivalliere.** L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre bonne note

Le match n°52695.1 en D4 poule F du 15 Décembre : **PAYS de COISE / LA RIVIERE est inversé et devient LA RIVIERE / PAYS de COISE. Il se jouera sur le terrain Méons F1 à 14h30.** L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre bonne note.

Le match n°52894.1 en D5 poule G : **CHATEAUNEUF / SORBIERS GRAND QUARTIER se jouera le Dimanche 15 Décembre à 12h30** au lieu du Samedi 14 Décembre. L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre bonne note.

Le match n°55583.1 en coupe de la Loire : **O. MONTCEL / ROANNAIS FOOT 42** du 22 Décembre est avancé au **21 Décembre** à 14h30. Accord des deux clubs. L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre bonne note.

Le match n° 55601.1 en coupe de la Loire : **BUSSIERES / ST PAUL en JAREZ se jouera le 22 Décembre** à 14h30 sur le stade Jean Giraud à **BUSSIERES.** L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre bonne note.

Le match n°55605.1 en coupe de la Loire : **ST CHRISTO MARCENOD / FIRMINY est avancé au samedi 21 Décembre** à 14h30. Accord des deux clubs. L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre bonne note.

Le match n°55576.1 en coupe de la Loire : **DOIZIEUX / ST JOSEPH ST MARTIN est avancé au samedi 21 Décembre** à 14h30. Accord des deux clubs. L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre bonne note.

Le match n°52143.1 en D2 poule A : **LE COTEAU / RIORGES du 05 Janvier est reporté au 12 Janvier 2020** à cause d'une rencontre de coupe Valeyre Léger. L'arbitre et les équipes sont priés d'en prendre bonne note

Le match n°52551.1 en D4 poule D : **SUD FOREZIEENNE / ST MARTIN la SAUVETE** se jouera le **22 Décembre** à 14h30 au lieu du 22 Janvier comme indiqué par erreur. L'arbitre et les clubs sont priés d'en prendre bonne note.